

LE FORUM DE L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE EN FRANCE

Ne manquez pas la 1^{ère} édition le Jeudi 19 septembre 2013 au Pullman Bercy !

MKG Group lance TourInvest, 1er Forum de l'Investissement Touristique en France en partenariat avec Atout France. Ce forum est destiné à stimuler l'investissement touristique et hôtelier en France, en favorisant la rencontre entre les exploitants, les porteurs de projets, les investisseurs et les collectivités. Il doit permettre de découvrir les opportunités de marché actuelles, d'exposer les stratégies d'aménagement urbain des agglomérations et de faciliter le montage des projets d'investissement.



“ La création d'une nouvelle offre touristique est essentielle pour relancer la machine économique, pour affirmer la place de la France sur l'échiquier européen et mondial, et pour casser la tendance au vieillissement des infrastructures actuelles. Cette question vitale mérite un véritable Forum de l'Investissement Touristique qui ne fera pas que dresser l'état des lieux, plutôt préoccupant, mais qui sera orienté pour favoriser la rencontre entre les besoins affichés des destinations, les financements disponibles et les acteurs du développement. ”

Georges PANAYOTIS, PDG MKG GROUP

“ L'investissement est accélérateur de croissance pour les opérateurs et les destinations touristiques. Il stimule l'innovation et renforce la création de valeur pour les clientèles, les entreprises et les territoires. Le Forum de l'investissement répond à un réel besoin et permettra la concrétisation de projets créateurs d'emplois. ”

Christian MANTEI, Directeur Général ATOUT France



VOUS ÊTES PORTEUR DE PROJETS TOURISTIQUES

Collectivités, institutionnels et porteurs de projets privés, venez rencontrer le développeur ou le partenaire qui vous manque pour réaliser votre projet et développez votre réseau avec du speed-networking. Réservez votre table pour présenter votre projet. **Attention, le nombre de places est limité ! ***



VOUS ÊTES INVESTISSEUR DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Venez rencontrer les porteurs de projets touristiques innovants. Trouvez **LE** projet qui correspond à votre stratégie de capital investissement. Vous pouvez aussi devenir exposant au forum pour accroître votre visibilité*.



VOUS ÊTES PROMOTEUR OU CONSTRUCTEUR

Associez-vous à des projets d'aménagement urbain, rencontrez des partenaires qui peuvent s'inscrire dans votre stratégie et concrétiser vos ambitions. Vous pouvez aussi devenir exposant au forum pour accroître votre visibilité*.



VOUS ÊTES DÉVELOPPEUR DE PROJETS TOURISTIQUES

Venez rencontrer des investisseurs et exploitants, franchisés potentiels de vos marques. Venez prendre connaissance des innovations en matière de concepts et de techniques. Tenez-vous informés des nouveaux aménagements urbains dans les grandes métropoles.

INVESTISSEMENTS

TOURISME

PROJETS

OPPORTUNITÉS

SPEED NETWORKING

* Pour plus de renseignements, merci de nous contacter. +33 1 56 56 87 77 / events@mkg-group.com

LE FORUM

D'ANALYSE ET DE SPEED NETWORKING...



Ce forum est concentré sur une journée de travail effectif autour de conférences plénières, de présentations détaillées et de rendez-vous d'affaires en format «speed networking».

Jeudi 19 septembre 2013

HORAIRES

PROGRAMME

08h30 Accueil des participants

09h00



Introduction par Georges **Panayotis**, Président Directeur général de MKG Group
«Investissement touristique, une impérieuse nécessité»

09h15



Focus : Christian **Mantei**, Directeur général d'Atout France :
«Les investissements touristiques en France : état des lieux et dynamiques d'innovation»

10h00



Keynote speaker : Luc **Chatel**, Ancien ministre de l'éducation nationale :
«L'investissement touristique, une priorité à trois dimensions»

10h15



Focus MKG : Vanguélis **Panayotis**, Directeur développement MKG Group
Présentation des cycles hôteliers, dynamiques du développement de l'offre hôtelière

10h30

TABLE RONDE **Donjons et Dragons : comment faire naître un nouveau projet d'établissement hôtelier en forçant les bonnes portes et en combattant les obstacles ?**



Frédéric De Brem
Président
Algonquin France



Dominique Coquet
Directeur général
Village Nature de
Val d'Europe



Stéphane André
Président
Immopart SA



Patrick Jacquier
Directeur général
Hotel Invest



Olivier Carvin
Président
Groupe Maranatha



ORGANISATEUR



PATRONS



PARTENAIRES



PULLMAN BERCY, 1 rue de Libourne, 75012 Paris

LE FORUM

D'ANALYSE ET DE SPEED NETWORKING...



Ce forum est concentré sur une journée de travail effectif autour de conférences plénières, de présentations détaillées et de rendez-vous d'affaires en format «speed networking».

11h00

SPEED NETWORKING DE L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE EN FRANCE

12h30

DÉJEUNER Déjeuner - buffet

14h30

Reprise des rendez-vous de speed networking

16h00



Focus MKG : Vanguélis Panayotis, Directeur développement MKG Group
Premier bilan de la saison touristique estivale et bilan du 1er semestre 2013 et Prévision.

16h30

TABLE RONDE **Quel PIF ? Comment inclure les projets touristiques dans le nouveau Paysage de l'Investissement en France : aménagement territorial et investissements structurants (liaisons, transports, parcs d'exposition, palais des congrès, parcs d'attractions...)**



Christophe Dalstein
Directeur de projet
Europacity



Didier Decoupigny
Directeur du
Tourisme
Région Nord-Pas-
de-Calais



Thierry Hesse
Président
Fédération des
Foires, Salons, Con-
grès et Événements
de France



Stéphane Keïta
Directeur du dével-
oppement territorial
et du réseau
Caisse des dépôts



Franck Recoing
Vice-Président
CCI Marseille-
Provence

17h15



Keynote speaker : André Martinez, Conseiller spécial auprès de Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances :
«Le Tourisme, une priorité nationale pour la France», *sa place dans la stratégie industrielle, les éléments clés de la réussite, les outils financiers disponibles ou à venir.*»



ORGANISATEUR



PATRONS



PARTENAIRES



PULLMAN BERCY, 1 rue de Libourne, 75012 Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION - RÉSIDENTS EN FRANCE

TOURINVEST FORUM - 19 SEPTEMBRE 2013

Inscrivez-vous dès maintenant pour participer à la manifestation

VOS COORDONNÉES

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Raison sociale :
Tél : Fax :
Mobile : Email :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Raison sociale :
Tél : Fax :
Mobile : Email :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Raison sociale :
Tél : Fax :
Mobile : Email :

ADRESSE DE FACTURATION

Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
N° TVA Intracommunautaire :

TARIFS

Membres Atout France : 330 € HT / 394,68 € TTC Montant total à payer : x 394,68 € TTC =€ TTC
 Opérateurs / Investisseurs : 475 € HT / 568,10 € TTC Montant total à payer : x 568,10 € TTC =€ TTC
 Promoteurs / Constructeurs / Autres fournisseurs : 950 € HT / 1 136,20 € TTC Montant total à payer : x 1 136,20 € TTC =€ TTC

MODE DE PAIEMENT

Paiement par chèque (à l'ordre de MKG Group)

Paiement par virement : Bénéficiaire :

MKG GROUP 5 rue de Dantzig 75015 Paris, France
Domiciliation : SG PARIS SAINT MICHEL (03085) 75005 PARIS 10 RUE THENARD
30003 03530 00020105521 35 (RIB)
FR76 3000 3035 3000 0201 0552 135 (IBAN)
Code BIC (SWIFT): SOGEFRPP

Paiement par carte bancaire (AMEX non acceptée)

N° Exp / 3 derniers chiffres

DATE & SIGNATURE

Conditions générales de vente : La signature de ce bon de commande vaut acceptation des conditions générales de vente du forum. (voir annexe détaillée)
- Une fois le formulaire d'inscription rempli et retourné, la totalité du paiement devra être effectuée à réception de la facture, avant la date de l'événement. Les prix indiqués sont Hors Taxes. A partir du 1er septembre 2013 seuls les paiements par carte bancaire seront acceptés.
- En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué. Il est toutefois possible de communiquer à MKG Group les coordonnées de la personne qui pourrait bénéficier de votre inscription par mail events@mkg-group.com / +33156568777.
- Autorisation : Le signataire / participant accorde à MKG Group la permission de publier les vidéos et/ou les photographies qui seront prises lors du forum.

MKG Group étant enregistré comme prestataire de formation, vous avez la possibilité d'imputer ce montant dans votre budget formation.
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 49741 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

BULLETIN DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT TOURINVEST FORUM - 19 SEPTEMBRE 2013

LOCATION D'UN ESPACE D'EXPOSITION

VOS COORDONNÉES

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Raison sociale :
Tél : Fax :
Mobile : Email :

ADRESSE DE FACTURATION

Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
N° TVA Intracommunautaire :

Si vous êtes porteur de projet merci de préciser le nom du projet :

MERCI DE PRÉCISER VOTRE ACTIVITÉ :

Porteur de projet Développeur Franchiseur
 Investisseur Promoteur / Constructeur Autres (merci de préciser) :

TARIF*

2 000 € HT / 2 392 € TTC (location d'un espace d'exposition). Ce tarif comprend 3 entrées au forum donnant accès à la présentation et aux tables rondes d'une valeur de 1 425€ HT.

* MKG Group étant enregistré comme prestataire de formation, vous avez la possibilité d'imputer le montant des 3 participations (soit 1 425 euros HT) à votre budget formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 49741 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

Si vous souhaitez avoir des invitations en plus pour les membres de votre société et/ou de la publicité dans notre magazine bimestriel professionnel ou sur hospitality-on.com le hub de référence de l'industrie hôtelière pour communiquer sur votre société/projet, merci de cocher les options suivantes qui s'accompagne d'offres promotionnelles :

<input type="checkbox"/> invitation(s) supplémentaires*	x 380 € HT / 454.48 € TTC	= € TTC
<input type="checkbox"/> 1/4 de page**	x 1 250 € HT / 1 483.04 € TTC	= € TTC
<input type="checkbox"/> Pavé milieu de page***	x 750 € HT / 940.05 € TTC	= € TTC
MONTANT TOTAL À RÉGLER :	 € TTC

* Valeur de l'entrée avant remise : 475 euros HT.

** 1/4 page dans notre numéro septembre-octobre 2013 consacré à l'évènement. Prix exceptionnel de 1250 euros HT au lieu de 1550 euros TTC.

*** 1 pavé milieu de page en rotation langue française sur notre site hospitality-on.com durée un mois : Prix exceptionnel de 750 euros au lieu de 983 euros.

MODE DE PAIEMENT

Paiement par chèque (à l'ordre de MKG Group)

Paiement par virement : Bénéficiaire :

MKG GROUP 5 rue de Dantzig 75015 Paris, France
Domiciliation : SG PARIS SAINT MICHEL (03085) 75005 PARIS 10 RUE THENARD
30003 03530 00020105521 35 (RIB)
FR76 3000 3035 3000 0201 0552 135 (IBAN)
Code BIC (SWIFT): SOGEFRPP

Paiement par carte bancaire (AMEX non acceptée)

N° Exp / 3 derniers chiffres

DATE & SIGNATURE

Conditions générales de vente : La signature de ce bon de commande vaut acceptation des conditions générales de vente du forum. (voir annexe détaillée)
- Une fois le formulaire d'inscription rempli et retourné, la totalité du paiement devra être effectuée à réception de la facture, avant la date de l'évènement. Les prix indiqués sont Hors Taxes.
- En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué.
- Autorisation : Le signataire / participant accorde à MKG Group la permission de publier les vidéos et/ou les photographies qui seront prises lors du forum.

RÈGLEMENT DU TOURINVEST FORUM



Article 1

Société organisatrice

MKG Group, société anonyme au capital de 61 000 € ayant son siège social 5 rue de Dantzig – 75 015 Paris, portant le numéro d'identification RCS 379 089 295 00016 et représentée par Monsieur Georges PANAYOTIS, Président-Directeur Général (ci-après également dénommée la « société organisatrice » ou « l'organisateur ») organise le 19 septembre 2013 au Pullman Bercy le TourInvest Forum selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Article 2

Présentation de l'évènement

MKG Group organise la première édition du TourInvest Forum. Ce forum est destiné à stimuler l'investissement touristique et hôtelier en France, en favorisant la rencontre et les partenariats entre les exploitants, les porteurs de projets, les investisseurs et les collectivités. Il doit permettre de découvrir les opportunités de marché actuelles, d'exposer les stratégies d'aménagement urbain des agglomérations.

Ce forum permet aux porteurs de projets, notamment les collectivités, les institutionnels et les porteurs de projets privés, de rencontrer le développeur ou le partenaire qui leur manque pour réaliser leur projet et développer leur réseau par du speed-networking. Les porteurs de projets, les prestataires de service ont la possibilité de réserver un espace pour présenter leurs projets ou leurs produits et services.

Article 3

Conditions de participation

Toute participation entraînera un coût financier à payer avant l'ouverture du forum. Une fois le formulaire rempli et retourné, la totalité du paiement devra être effectuée à réception de la facture, avant la date de l'évènement. A partir du 1er septembre 2013, seuls les paiements par carte bancaire seront acceptés.

Article 4

Location d'un emplacement

L'organisateur met à disposition contre paiement d'un espace d'exposition comprenant des tables et des chaises.

Le participant doit prendre en charge le matériel servant à présenter son projet, ses produits et services: ordinateur, brochure de présentation, panneau/kakemono de présentation.

Le raccordement à l'électricité ainsi que l'accès à internet seront pris en charge par l'organisateur.

Aucun appareil à boissons chaudes ou froides ne sera autorisé dans l'emplacement loué par le participant. Une pause café permanente est mise à disposition par l'organisateur.

Article 5

Cession/Sous-Location

Sauf autorisation écrite et préalable de l'organisateur, un porteur de projets ne peut céder, sous-louer ou partager, à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie de sa concession dans l'enceinte du salon.

Article 6

Retrait

En cas de désistement ou en cas de non occupation du stand pour une cause quelconque, les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre de la location de l'emplacement, sont acquises par l'organisateur, même en cas de relocation à un autre porteur de projets.

Article 7

Répartition des emplacements loués

L'organisateur établit le plan du salon et effectue la répartition des emplacements librement, en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par le porteur de projet.

Toute réclamation concernant l'emplacement défini par le plan doit être présentée sous huit jours. Passé ce délai, l'emplacement proposé est considéré comme accepté par le porteur de projets.

Article 8

Remise en état

Les porteurs de projet prennent les emplacements dans l'état où ils les trouvent et doivent les laisser dans le même état.

Article 9

Speed-networking

La prise des rendez-vous sera à la charge des participants. L'organisateur décline toute responsabilité sur ce point.

L'organisateur ne diffusera pas la liste des participants ou des porteurs de projets, que ce soit avant, pendant ou après le forum.

Article 10

Droit à l'image

Toute participation à ce forum entraîne un accord au droit à l'image du participant. L'organisateur sera libre d'utiliser toutes les photos et vidéos prises lors du forum afin de les publier sur les différents supports médiatiques : magazine Hospitality-On et <http://www.hospitality-on.com>

Article 11

Badges d'entrée porteur de projets

Des badges d'entrée «porteur de projet» donnant droit d'accès au salon sont, dans des conditions déterminées par l'organisateur, délivrés aux porteur de projets.

Les badges d'entrée «porteur de projets» non utilisés ne sont ni repris ni remboursés lorsque l'organisateur les a délivrés contre paiement.

Article 12

Badges d'entrée participants

Les badges d'entrée «participants» non utilisés ne sont ni repris ni remboursés lorsque l'organisateur les a délivrés contre paiement. Il est toutefois possible de se faire remplacer à tout moment. Il suffit de contacter par mail l'équipe organisatrice events@mkg-group.

RÈGLEMENT DU TOURINVEST FORUM



com / +33 1 56 56 87 77 ou de se présenter à l'accueil le jour de l'évènement.

Seuls les badges d'entrée «porteur de projets», les invitations et les badges d'entrée «participants» délivrés par l'organisateur peuvent donner accès au salon. Tous les badges délivrés sont nominatifs et devront être portés obligatoirement. En cas de fraude, les organisateurs se réservent le droit d'expulser la personne du salon.

Article 13

Sécurité

Les participants sont tenus de respecter les mesures de sécurité imposées par les autorités administratives ou judiciaires, ainsi que les mesures de sécurité éventuellement prises par l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de vérifier le respect de ces mesures.

La surveillance est assurée sous le contrôle de l'organisateur ; ses décisions concernant l'application des règles de sécurité sont d'exécution immédiate.

Article 14

Application du règlement

Toute infraction aux dispositions du présent règlement et au règlement intérieur édicté par l'organisateur, peut entraîner l'exclusion du porteur de projet contrevenant et ce, même sans mise en demeure. Il en est ainsi, notamment pour la non conformité de l'agencement, le non respect des règles de sécurité, la non occupation du stand, la présentation de projets non conformes à ceux énumérés dans la demande de participation. Une indemnité est alors due par le porteur de projets à titre de dommages et intérêts en réparation des dommages moraux ou matériels subis par la manifestation. Cette indemnité est au moins égale au montant de la participation qui reste à l'organisateur, sans préjudice des dommages et intérêts supplémentaires qui pourraient être demandés.

Article 15

Modification du règlement

L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter de nouvelles dispositions toutes les fois que cela lui paraîtra nécessaire.

Article 16

Contestations

Dans le cas de contestation, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'organisateur avant toute procédure. Toute action introduite avant l'expiration d'un délai de quinze jours à partir de cette déclaration est, du consentement formel du porteur de projets, déclarée non recevable. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'organisateur sont seuls compétents. Le présent contrat est soumis au droit français.